



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

Fonctionnement: Hauts-de-Seine

Question écrite n° 39345

### Texte de la question

M Guy Ducolone attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'equipement, du logement, de l'amenagement du territoire et des transports, charge des transports, sur la vente par la SNCF de terrains situes boulevard Rodin a Issy-les-Moulineaux (92). Il lui rappelle qu'il s'agit de deux parcelles de 1 230 metres carres et 1 080 metres carres sur lesquelles sont implantes six logements locatifs occupes par des cheminots. L'annonce de la mise en vente de ces terrains - a un prix de 2 040 francs le metre carre - a d'ores et deja provoque une affluence de promoteurs prives, alleches par la perspective de realiser une operation immobiliere juteuse. Cette situation appelle deux remarques : 1o En premier lieu, ces terrains sont occupes par des familles de cheminots, qui payent un loyer modeste et qui risquent en cas de relogement d'etre penalisees par des loyers plus eleves ; 2o En second lieu, ces terrains, a caractere public, d'ores et deja occupes par l'habitat de type social vont contribuer a rencherir la flambee speculative que l'on constate dans l'agglomeration parisienne, notamment depuis la mise en oeuvre des differentes mesures du plan Mehaignerie. Il lui rappelle que, dans les Hauts-de-Seine, plusieurs dizaines de milliers de familles sont inscrites sur les listes de demandeurs de logements locatifs sociaux. Il serait necessaire, pour repondre aux besoins, de donner la priorite a la construction et a la rehabilitation HLM et non de favoriser la promotion immobiliere speculative. Il lui demande en consequence de lui communiquer tous renseignements relatifs a cette affaire et d'agir pour eviter que ces terrains ne servent a rencherir la speculation immobiliere et pour qu'ils soient reserves a la construction sociale.

### Données clés

**Auteur :** [M. Ducolone Guy](#)

**Circonscription :** - COM

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 39345

**Rubrique :** Sncf

**Ministère interrogé :** transports

**Ministère attributaire :** transports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 avril 1988, page 1739